



ALAS ACCÈS LIBRE EN ALPES DU SUD



Email : mazluc@sfr.fr

tél. : 0614830612 et 0492311675

Association déclarée au Journal Officiel du 24 mars 2007

N° Siret: 497 539 353 00019 Code APE 913 E

CCP: 19 045 89 V MARSEILLE

SITE : <http://www.acces-libre-alpes-sud.e-monsite.com>

Blog : www.alas.over-blog.com

Siège social: Maison des Associations
Centre Desmichels Hôtel de ville
04000 DIGNE LES BAINS

Cotisation annuelle : 10 €

LETTRE ALAS N° 80 de août 2017

A - Les évènements importants du mois de août 2017

Dans la réponse de M. Renaud MUSELIER du 12 juillet 2017 à notre courrier du 2 juin 2017, dont l'objet était d'attirer son attention sur nos propositions concernant l'aménagement ferroviaire de la vallée de la Durance, complétée par le percement de Montgenèvre et le raccordement sud aux LGV et lignes classiques, ainsi que la remise en état de l'axe Sud-Nord Nice, Grenoble, Lyon ou Genève, il nous a proposé de présenter ces projets à M. Didier Biau Directeur des infrastructures et grands équipements du Conseil Régional PACA. Dans cette optique, nous lui avons demandé un rendez-vous et nous profitons du manque d'actualité, conséquence de la période de vacances du mois d'août, pour vous présenter les propositions que nous allons lui commenter, en vous demandant éventuellement votre avis et vos suggestions.

Bien entendu, nous développerons les arguments économiques, touristiques et de protection de la santé publique qui justifient une politique globale de désenclavement de la Haute-Provence, de la vallée de la Durance et des vallées affluentes, afin d'éviter la fuite de leur jeunesse et leur dépeuplement continu. Nous lui expliquerons pourquoi cette politique doit être globale pour toute la Haute-Provence (départements 04, 05, 84) et ne pas se limiter à des points particuliers n'intéressant qu'une partie mineure de son territoire. Elle porte sur l'aménagement des trois axes existants qui irriguent les Alpes :

- axe Avignon ou Marseille vers Briançon et l'Italie du nord
- axe Valence, Veynes, de la vallée du Rhône aux montagnes alpines
- axe Nice Grenoble Lyon ou Genève dorsale alpine de la vallée du Rhône

Pour leur aménagement nous distinguons trois périodes et trois types d'actions distinctes :

- a) les mesures immédiates pouvant être réalisées sans investissements :

- augmentation des vitesses commerciales

Marseille Briançon objectif 3h

Nice Digne objectif 2h30

Veynes Vif objectif 1h30

pour rendre les sillons concurrentiels les travaux de voie sont faits (sauf sur Veynes Vif)

- mise en place de deux trains interrégionaux journaliers entre Marseille et Grenoble avec correspondance quai à quai montantes et descendantes de et vers Valence.
- réorganisation de la desserte Marseille Briançon et de l'Étoile de Veynes : correspondance en gare de Veynes, quai à quai de toutes les circulations montantes vers Briançon avec les circulations descendantes vers Grenoble et Valence et vice-versa.



- Organisation à St Auban de toutes les circulations montantes et descendantes pour assurer avec un seul aller-retour de car la desserte de Digne vers Marseille, Grenoble ou Valence.
- organisation à Digne des correspondances vers Nice avec les cars qui desservent St Auban.

-b) les mesures à moyenne échéance nécessitant des investissements minima :

- Réactivation «voyageurs» de Pertuis, Cavaillon et accès à Avignon TGV en profitant de la virgule d'Avignon elle permet l'accès des Alpes à toutes les capitales européennes de l'est de l'Europe .
- Réactivation de Digne St Auban permet le cabotage Digne, Marseille, Grenoble avec Valence, permet la mise en place de trains interrégionaux Nice, Grenoble, Lyon ou Genève , la relation directe côte d'Azur Alpes du nord par la dorsale alpine est plus économique en coût et en temps que la relation par le centre, elle est porteuse d'un avenir touristique important, dans un paysage fleuron de notre patrimoine.
- Aménagement des dessertes ultimes régionales, à partir des gares d'éclatement, de tous les villages non desservis par le fer, avec des moyens routiers électriques.

-c) les aménagements, à plus longue échéance, nécessitant des investissements à l'échelon international et national :

ce sont à l'échelon international : la définition, la mise au point des études, la recherche des financements, la constitution du dossier d'appel d'offre, le dépouillement des offres, la surveillance des travaux, pour le percement de Montgenèvre il sera nécessaire d'adopter une démarche identique pour les travaux d'accès au tunnel qui prenne en compte l'aménagement de la ligne de la vallée de la Durance, le raccordement sud aux LGV et lignes existantes. Ces travaux , sauf le raccordement sud peuvent s'étaler dans le temps en fonction de la montée en puissance des circulations.

En 2012 un certain nombre de points sont déjà acquis par le comité promoteur pilote de l'époque. Il s'agit maintenant de remettre en activité ce comité avec, probablement, l'adjonction d'un groupe technique capable de définir les cahiers des charges respectifs des bureaux techniques en charge des études de projets pour des dossiers d'appel d'offre et de réalisation en suivant le schéma directeur prévu en 2011.

Nous espérons sur ces bases attirer l'attention de M. Biau et nourrir sa réflexion pour enfin faire avancer ces projets malheureusement en sommeil depuis 2012.

B - Les réunions au fil des jours

Ras

C - Les courriers du mois

- 3 août 2017 : Lettre à Mme Brune Poirson secrétaire d'État auprès du Ministre d'État Ministre de la Transition Écologique et solidaire demande d'aide auprès de Mme Élisabeth Borne suite à notre courrier du 3 juillet 2017 concernant les projets ferroviaires des Alpes du Sud

- 3 août 2017: Lettre à Mme Élisabeth Borne Ministre près du Ministre d'État Ministre de la Transition Écologique et solidaire .chargée des transports , relance de notre demande du 3 juillet 2017 suite à son intervention devant le Sénat.-

- 7 août 2017 : Lettre à Mme Valérie Rossi Présidente de SETIMONT demande de rendez-vous pour argumenter notre position sur la nécessité de présenter un projet global pour les Alpes du Sud.

- 19 août 2017 : Lettre à M. Didier Biau Directeur des infrastructures et grands équipements à la Région PACA – suite au courrier du Président Muselier demande de rendez-vous pour présentation des projets d'équipement ferroviaire des Alpes du Sud

N.B. : Assurez ALAS de votre fidélité en effectuant, si vous ne l'avez pas déjà fait, le règlement de votre cotisation 2017

Il serait bon que les adhérents, qui sont atteints par notre lettre mensuelle soient conscients qu'ils sont les seuls soutiens financiers de notre association

Nous vous remercions d'avance bien vivement pour votre confiance.